Formation
“La bientraitance”

Formation qualifiante

Durée :
2h00

Tarif :
50.00 € HT

Formation en Distanciel

Public :

Intervenant à domicile et encadrant d’agence.

Prérequis :

Travailler dans le secteur du service à la personne.

Modalités et délais d'accès :

Dates définies avec l'entreprise. Délai d'accès estimé à 2 à 4 semaines après la demande, selon les disponibilités et l'organisation des sessions.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme e-learning dédiée : accès à des contenus interactifs et des modules en ligne.
- Découpage pédagogique : utilisation de granules d’apprentissage pour un format micro-learning, favorisant une assimilation progressive et continue des savoirs.
- Formation engageante mettant en avant l’essai/erreur et des modalités pédagogiques variées.
- Approche individualisée : chaque apprenant progresse à son rythme et a un accès flexible à la plateforme.

Objectifs pédagogiques :

- Définir la notion de bientraitance et en comprendre les enjeux.
- Mettre en pratique la bientraitance.
- Connaître les obligations légales et professionnelles en lien avec la bientraitance.
- Identifier les formes de maltraitance.
- Savoir réagir de manière professionnelle : alerter, signaler.
- Adopter des pratiques favorisant la bientraitance.

Programme de la formation :

Chapitre 1 : Comprendre la bientraitance

- Définir la bientraitance
- Identifier les droits de la personne accompagnée
- Favoriser l’autodétermination
- Utiliser le projet personnalisé comme outil de bientraitance
- Transformer ses intentions en pratiques bientraitantes

Chapitre 2 : Repérer et prévenir la maltraitance

- Identifier les différentes formes de maltraitance
- Repérer et réagir face à une situation préoccupante
- Arbitrer entre deux décisions éthiques

Chapitre 3 : Faire vivre la bientraitance au quotidien

- Appliquer les bonnes pratiques de bientraitance
- Mémoriser les 6 réflexes du quotidien

Moyens techniques :

Au choix : ordinateur, tablette ou téléphone avec accès internet.

Satisfaction et évaluation :

Une évaluation finale de 30 minutes permet de valider les acquis. La formation est validée à partir de 70 % de bonnes réponses.

Évaluation de l'action de formation :

- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'avis/témoignages.

- A froid, 180 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail.

Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Assistance technique :

contact@asf-formation.fr



Académie Savoir & Faire (GO LEARN) - 3 rue René Dupont 08090 TOURNES
Société par Action Simplifiée enregistrée au RCS de Sedan sous le numéro 930165246 - Siret 930 165 246 00016
CODE NAF : 8559A - NDA : 44 08 00740 08 – Certification QUALIOPI : N° 24FOR02265.1
N° habilitation SST : H36022/2025/SST-1/O/09 – N° habilitation Prap-2S : H38106/2026/Prap-2S-1/O/09
Tél 03 24 29 91 16 – contact@asf-formation.fr – www.asf-formation.fr